

# Les Echos

## Ligne 10 : les élus du Val-de-Marne remettent le prolongement sur la table

Dans le Val-de-Marne, les élus de l'intercommunalité Grand-Orly Seine Bièvre ont voté un voeu pour réaffirmer leur attachement au prolongement de la ligne 10 du métro. Ils souhaitent que le projet soit inscrit dans le prochain contrat de plan Etat-région.

Lire plus tard

Ile-de-France

Partager

Commenter



Les élus poussent pour que le prolongement de la ligne 10 soit inscrit dans le prochain contrat de plan Etat-région. (Shutterstock)

Par **Marie Delumeau**

Publié le 11 mars 2022 à 16:04 | Mis à jour le 14 mars 2022 à 14:58

Prolongement de la ligne 14 du métro jusqu'à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) fin 2020 ou encore celui de la ligne 4 à Bagneux et Montrouge (Hauts-de-Seine), en janvier 2022... Le réseau du métro francilien a continué à s'étendre ces dernières années. Alors que dans le Val-de-Marne, la mobilisation pour la tenue de l'enquête publique sur le prolongement de la ligne 1 a été couronnée de succès, des élus du département cherchent aujourd'hui à attirer l'attention sur la ligne 10 du métro.

Ceux de l'établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre ont adopté à l'unanimité un voeu lors du dernier conseil territorial, en février, afin de « [réaffirmer] la nécessité pour le territoire » que ce prolongement se réalise. Il consisterait à étendre le tracé de la ligne 10, dont le terminus est actuellement Gare d'Austerlitz, jusqu'à Ivry - Gambetta dans un premier temps, puis Vitry - Les Ardoines, futur arrêt de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express.

## **Opérations de développement économique**

Le métro desservirait ainsi des opérations de développement économique telles que Paris Rive Gauche, la ZAC Ivry Confluences ou encore les Ardoines à Vitry-sur-Seine. « Si nous n'avons pas de transports en commun structurants comme le métro, il sera difficile de faire venir de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants », met en avant Clément Pecqueux.

Conseiller territorial à l'EPT, il est également adjoint à la mairie d'Ivry-sur-Seine et président de l'association La Grande 10. Depuis 2019, le collectif veut rassembler l'ensemble des collectivités, des acteurs économiques et des citoyens pour mobiliser autour du prolongement de la ligne.

## **Inscription dans le prochain CPER**

A Grand-Orly Seine Bièvre, les demandes portent sur la tenue d'études complémentaires avec un dossier d'objectifs et de caractéristiques principales, qui permettraient de rentrer dans le détail et de déterminer les futures stations. Les élus exigent également que le projet soit inscrit dans le prochain contrat de plan Etat-région (CPER), dont le volet mobilités n'a pas encore été négocié, « afin qu'il soit clairement engagé avec des moyens enfin mobilisés, et qu'il puisse voir le jour à l'horizon 2030 ». Le prolongement de la ligne 10 était ainsi inscrit dans le précédent CPER.

## **Eviter une mise en concurrence**

Interrogée par « Les Echos », Ile-de-France Mobilités, l'autorité régulatrice des transports dans la région, indique : « Ce projet de prolongement de métro, à étudier dans les prochaines années, a vocation à être considéré dans le cadre de la préparation du prochain contrat de plan Etat-région, pour lequel l'ambition - et donc la contribution de l'Etat - reste inconnue à ce jour. »

L'établissement rappelle également les opérations de prolongement en cours de travaux sur les lignes 11, 12 et 14 et les chantiers du Grand Paris Express.

Au vu des nombreuses opérations en cours et des importants moyens financiers à mettre en oeuvre, certains élus craignent une mise en concurrence entre les différents prolongements, notamment avec celui de la ligne 1. Pour pallier une telle situation, Clément Pecqueux propose la création d'une « coalition des prolongements de métro », afin de « s'entraider pour pousser nos projets respectifs ».

L'association La Grande 10 compte également, pour les mois à venir, organiser la mobilisation citoyenne, qui avait été forte pour la ligne 1, afin de faire avancer l'extension de la ligne 10 vers l'Est francilien.